



COMPTE-RENDU

Réunion plénière du conseil de quartiers Chemin Vert

MARDI 2 NOVEMBRE 2021

Participants			Présents	Excusés
ABOUMEDIENNE	Nadia	Conseillère de quartiers	X	
BRU	Dominique	Conseillère de quartiers	X	
DEMOULIN	Jérôme	Conseiller de quartiers		X
HUBERT	Astrid	Conseillère de quartiers		X
HUREL	Christian	Conseiller de quartiers	X	
KHOUALED	Fayçal	Conseiller de quartiers	X	
LAMBERT	Alain	Conseiller de quartiers		X
LOVEIKO	Josette	Conseillère de quartiers	X	
OLLIVIER	Sylvie	Conseillère de quartiers	X	
RAGOT	Bruno	Conseiller de quartiers	X	
RIOULT	Jean-Philippe	Conseiller de quartiers	X	
SOUBIEN	Jeff	Conseiller de quartiers		X
TERRIEN	Joseph	Conseiller de quartiers		X
DUVAL	Dominique	Conseiller municipal	X	
DA SILVA	Antonio	Ville de Caen	X	

1 – PRESENTATION DES PROJETS DE DEBITUMISATION DU QUARTIER

Plusieurs secteurs ont été identifiés :

- Place des Morsalines, l'enlèvement du bitume va être réalisé et des rondins en bois vont être posés pour protéger l'espace de jeux. Les habitants du secteur ont aussi demandé le retrait du skate-park, qui est selon la majorité trop bruyant et insécure.
- Sur les Contentinaises, une réunion avec les habitants sera organisée au préalable pour vérifier si les habitants valident le projet (les parkings semblent peu utilisés ou uniquement par les réparateurs de voitures).
- D'autres projets sont à l'étude. Il faudrait peut-être éviter de rebitumer notamment le long de la rue Lesomptier (prévoir un système mixte avec de la pelouse et un grillage)

2 – UN PROJET POUR MON QUARTIER

Les projets peuvent encore être déposés sur la plateforme « je participe à Caen » jusqu'au 04/12/2021.

Il faut bien expliquer avant de les déposer car ils ne peuvent pas être modifiés par la suite.

Les étapes :

- Entre décembre et janvier 2022 : analyse technique et financière des projets par les services de la Ville,
- Du 1^{er} au 31 mars 2022 : votes des projets

Le porteur peut devenir membre du Conseil de quartier. Le conseil de quartier doit définir un projet « coup de cœur ». Il y aura au moins un projet par quartier. Chaque habitant peut voter une seule fois pour chaque projet.

Un commentaire de refus sera renvoyé aux porteurs si le dossier n'est pas accepté.

Quelques points soulevés lors du conseil de quartier :

- Les conseillers de quartier s'interrogent sur la proximité de la salle de prière et le terrain dédié à la centrifugeuse. De plus, il risque d'y avoir un déficit de parking pour accueillir les fidèles dans le secteur.
- Face à l'inquiétude de voir le centre socioculturel du Chemin vert disparaître, Dominique Duval précise que l'équipement va être maintenu physiquement. Les activités vont être maintenues. Seul le transfert de gestion de la CAF est effectif et il fait l'objet en amont d'un travail de concertation entre les CAF, la ville et les principaux partenaires du quartier.
Pour lever le doute, les conseillers souhaitent une réponse officielle de la Ville sur cette question.
- Un conseiller de quartier évoque le risque de nuisances liées au positionnement du Bâtiment Associatif, rue du Berry. Il faut informer rapidement la population. M. Duval précise qu'actuellement une concertation est en cours sur l'organisation du bâtiment avec les partenaires concernés. Une communication sera proposée quand le projet sera avancé et quand les premières esquisses pourront être présentées. Un parking sera dédié uniquement à l'équipement.
- M. Duval insiste en précisant que le quartier se transforme : Les immeubles de la rue de Bourgogne vont être démolis début 2022, les grandes tours ont été rénovées et les pieds des immeubles vont être aménagés.
- Les conseillers de quartier demandent aussi à avoir une vision globale de l'état d'avancement du projet urbain du Chemin vert (Démolitions, reconstruction, Jacquard, maison des associations, tramway...). Les habitants seront informés lors des cafés info PRU en pied des tours, dans la hall Molière et à l'école. Des plaquettes vont aussi compléter cette démarche.

Une information pourra aussi être programmée lors de la prochaine plénière du conseil de quartier.

- Des inquiétudes subsistent au sujet des jeunes qui squattent devant l'entrée sud du centre commercial Molière. Pendant les vacances scolaires, il y a vraiment beaucoup de jeunes devant la porte. Les habitants n'osent pas accéder au centre commercial et cela doit porter préjudice au commerce.
- L'accessibilité au « Vert de terre » situé rue Lesomptier est de plus en plus difficile avec l'accroissement du nombre de véhicules stationnés.
- A la demande d'installer des barbecues en libre services, M. Duval explique que le règlement des parcs et jardins devra être modifié et que ce n'est pas une volonté de la Ville au regard des responsabilités encourues.
- Les conseillers évoquent aussi l'idée d'un restaurant partagé et solidaire. La plateforme citoyenne peut accueillir essentiellement des projets d'investissement.
- Les projets seront suivis dans le cadre d'une commission de suivi des projets retenus dans la plateforme.
- Les lignes de bus 6a et 6b fonctionnent bien. C'est une très bonne ligne inter quartiers. Cela semble être une véritable réussite.
- Une information importante d'un conseiller concerne l'augmentation des charges dans le patrimoine de Caen la mer Habitat. En effet, une hausse de 90€ va devoir être répercutée sur tous les logements. Cela aura nécessairement un impact important sur tous les locataires. Le Maire a déjà été interpellé à ce sujet ainsi que le CCAS pour accompagner les familles.

- Enfin 6/7 voitures ventouses sont recensées au niveau de la résidence des Chardonnerets.

3 – LE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Reporté à la prochaine réunion plénière

4 – LES PROCHAINES RENCONTRES

- 19 novembre - 18h – PVQ Nord-Ouest : réunion publique Tramway
- 15 Décembre 2021 à 18h30 : Mise en place des Commissions (cadre de vie, lien social, budget participatif...), choix des vice-président(e)s.
→ Date modifiée suite à l'indisponibilité de Dominique DUVAL le 14/12

Inscription aux commissions et candidatures aux vice-présidences – par retour de mail